



COMITE REGIONAL DES PECHEES MARITIMES & DES
ELEVAGES MARINS D'AQUITAINE

Suivi des pêches régionales

12 Quai Pascal Elissalt

64500 CIBOURE

☎ 05.59.47.04.00

☎ 05.59.47.47.10

Email : crpmem.aquitaine@wanadoo.fr

Premiers éléments de conjoncture régionale 2007 Secteur des pêches maritimes

Le cumul des résultats des deux criées régionales marque une progression en valeur de 7 % malgré la diminution de 9 %, des tonnages commercialisés. Ainsi, **8 382 tonnes ont été mises en ventes en 2007 pour une valeur de près de 30,3 millions d'€.**

Sur Arcachon, les résultats de la criée sont très satisfaisants. Même si l'espèce phare reste la sole, nous notons une très bonne saison de pêche au calmar pour les chalutiers du quartier. La chute en valeur est plus marquée pour les résultats de la criée de Saint-Jean-de-Luz/Ciboure en raison principalement de la crise de l'anchois, du manque de quotas de pêche sur le maquereau comme celui du thon rouge et de la sortie de flotte de plusieurs unités du port fin 2006. En effet, au niveau des navires, même si la flottille reste globalement stable, des modifications internes sont en cours dans un contexte de limitation de pêche et d'augmentation de charge (carburant).

Les faits marquants de 2007

Gazole cher, Euro fort

En 2007, le cours de l'Euro est resté très fort par rapport au Dollar ce qui a favorisé les importations vers l'union européenne notamment en produits de la mer. Cela a limité la hausse du coût du carburant mais sans la stabiliser. L'impact sur les charges a donc été ressenti très durement par les entreprises de pêche, d'autant plus que le système de compensation FPAP s'était arrêté fin 2006. Pour les entreprises les plus en difficulté, un plan de restructuration a été mis en place avec une possibilité d'avance remboursable (11 dossiers étudiés : 8 accordés) ou de candidature pour un nouveau plan de sortie de flotte (PSF). Les dossiers du PSF vont être étudiés en 2008. Pour la majorité restante, très affaiblie, un système de compensation est actuellement à l'étude afin que l'augmentation des charges gazole puisse être répercutée sur la filière, le pêcheur n'étant pas maître du prix de vente de ses produits mis aux enchères.

Un FEP qui tarde à venir (Fonds Européens pour la Pêche) et qui frêne les investissements

L'année 2007 a été une année transitoire entre l'IFOP, ancien fonds européen d'aide au secteur de la pêche, et le FEP (Fonds Européen pour la Pêche) qui permettra d'octroyer une aide financière au secteur européen de la pêche au cours de la période 2007 – 2013. Afin de permettre la mise en œuvre des actions cofinancées par le FEP, chaque Etat membre devait établir un Programme Opérationnel (PO). En France, ce PO a été publié en décembre 2007, bloquant pendant près d'un an l'instruction des dossiers et la mise à jour des politiques locales d'aide la pêche. Aujourd'hui, en Aquitaine, 19 dossiers sont en attente d'instruction pour un montant global de plus de 900 000 euros. Certains marins, dont le dossier est déposé depuis plus de six mois ont démarré leurs travaux sans être certains de voir leurs investissements retenus, ni par l'Europe, ni par l'Etat, ni par les collectivités locales. Les entreprises prennent donc un risque financier et doivent supporter une avance de

trésorerie pour une durée indéterminée. La prise de risque pour les investissements est très importante sans compter l'effort à faire pour l'avance de trésorerie.

Anchois : 3^{ème} année de fermeture

Suite aux avis scientifiques et sur décision de l'Union Européenne, la pêche de l'anchois n'a pas été ouverte au premier semestre 2007. Au printemps, les navires du quartier maritime de Bayonne ont participé à une campagne de pêche scientifique afin d'obtenir des données complémentaires pour l'avis rendu début juillet. Malgré des signes encourageants, aucun quota n'a été attribué pour le second semestre entraînant ainsi un manque à gagner sur l'année entière.

Cette activité était essentielle pour le quartier maritime de Bayonne (CA en criée de près de 4 millions d'euros en 2004). Après 3 ans de fermeture, la filière montre des signes importants de déstabilisation : casses ou ventes des navires, perte économique en criée, réorientation du mareyage. Ces mutations rendront difficile la réorganisation du secteur local à la prochaine ouverture de cette pêche.

Anguille : vers un plan de reconstitution du stock

Après plusieurs années de discussion, le conseil de l'Union Européenne a adopté le 18 septembre 2007 le règlement instituant des mesures de reconstitution du stock d'anguilles européennes (Règlement CE n°1100/2007). La France doit rédiger un plan de gestion comprenant des mesures de réduction de tous les facteurs de mortalité de l'espèce pour le 31 décembre 2008. Les pêcheurs aquitains se sont fortement mobilisés sur ce dossier en raison de l'importance de cette espèce pour la région, tant en terme patrimoniale qu'économique : 186 entreprises de pêche maritime sont dépendantes de cette activité pour un chiffre d'affaires estimé à environ 4 M €.

La flottille régionale (sources : DRAM, CLPMs, CRPM)

En nombre de navires armés à la pêche, la flottille régionale se compose de 371 navires au 31/12/2007 (-5 unités par rapport au 01/01/2007) : 113 immatriculés sur Arcachon (+3), 190 sur Bayonne (-3) et 68 sur Bordeaux (-5).

En 2007, 22 navires sont sortis de flotte ou ont été vendus hors aquitaine contre 17 entrées parmi lesquelles, on peut noter :

- 5 constructions neuves dont 4 de moins de 10 mètres et un polyvalent de 14,95 mètres ;
- 4 premières installations.

L'Aquitaine est toujours caractérisée par la diversité des métiers pratiqués. La flottille se compose de 7 bolincheurs (-1), 43 chalutiers (-1), 129 estuariens (-8), 91 fileyeurs (+1), 19 ligneurs (+2), 78 polyvalents intrabassin (+1) et 4 thoniers canneurs délocalisés sur Dakar.

La puissance totale de la flottille est de plus 60 000 KW pour une jauge de près de 15 600 UMS et une taille moyenne de 11,76 mètres. Tous ces indicateurs sont en augmentation par rapport à 2006 malgré la réduction du nombre de navires. De grosses unités sont en effet venues compenser les sorties d'unités plus petites, les estuariens notamment.

Aux navires armés à la pêche, s'ajoutent plus de 200 navires armés en activité mixte conchyliculture et petite pêche dans le bassin d'Arcachon ce qui porte la flottille, toute activité confondue, à plus de **571 unités**.

Les résultats des criées

ARCACHON

Sont mis en vente sous la criée d'Arcachon la quasi-totalité des productions des navires AC travaillant à l'Océan, une partie des productions du Bassin, et des productions de navires d'autres quartiers, par rapatriements de produits (espèces amphihalines de l'estuaire de la Gironde ou coquillages de la Côte Atlantique), ou par débarquement sur le port.

La criée d'Arcachon a ainsi commercialisé **2 939 tonnes en 2007 (+17%)** pour une valeur de près de **17,9 millions d'€ (+19%)** et un **prix moyen de 6,07 €/kg (+2%)**. Ces résultats, très positifs, relance la tendance à la hausse du chiffre d'affaires de la criée visible depuis 1999, malgré la légère baisse de 2006 (Figure 1). Sa spécialisation dans la mise en marché d'espèces de forte valeur la place au 6^{ème} rang des criées françaises en prix moyen¹.

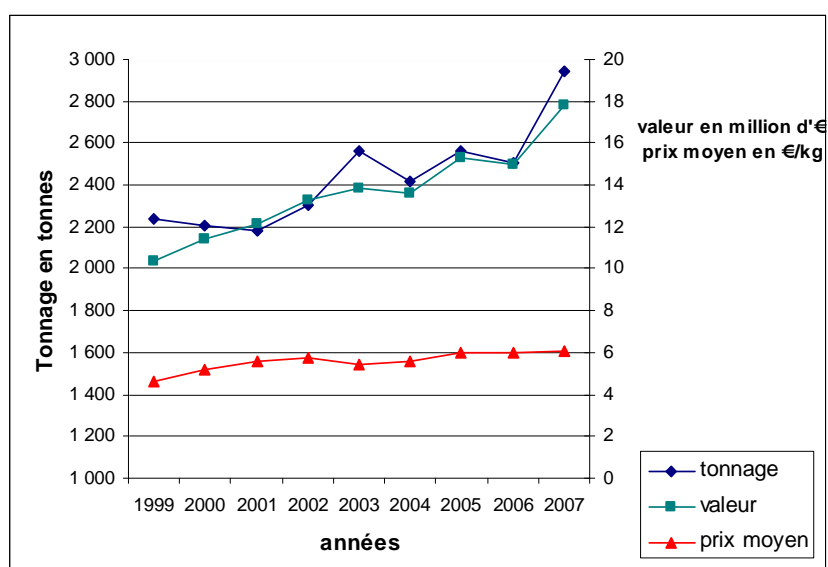


Figure 1 : évolution des ventes à la criée d'Arcachon de 1999 à 2007 (données source: criée d'Arcachon)

Les principales espèces du quartier :

Plus de 80 produits de la mer ont été mis en vente à la criée d'Arcachon en 2007. La criée d'Arcachon reste néanmoins largement spécialisée dans la sole, le bar et les céphalopodes (Tableau 1). Ces 4 espèces représentent 68 % du CA de la criée et 52 % du tonnage mis en vente en 2007.

Tableau 1 : principales espèces commercialisées en 2007 (source : criée d'Arcachon)

2007	valeur en k€	tonnage en T	prix moyen en €/kg
SOLE	7 743	532	14,56
BAR	1 528	196	7,80
SEICHE	1 438	610	2,36
CALMAR	1 414	201	7,02
Autres espèces	5 722	1400	4,09
TOTAL	17 846	2939	6,07

¹ D'après les résultats provisoires de janvier à novembre 2007 (Le Marin n°3156)

La sole est la première espèce du quartier en valeur avec un chiffre d'affaires (CA) en criée de plus de 7,7 millions d'€, en progression de 10 % par rapport à l'année précédente (prix moyen : + 6% ; tonnage : + 4%). Bar et seiche évoluent dans les mêmes proportions. Parmi les espèces principales, la plus forte hausse s'observe sur le calmar avec un CA en progression de 92 %. Les captures des céphalopodes sont en effet plus fluctuantes. Pour l'illustrer, cette année, le tonnage de calmar a pratiquement doublé. Cela s'explique notamment par des conditions climatiques favorables à cette ressource comme à son exploitation. (Figure 2)

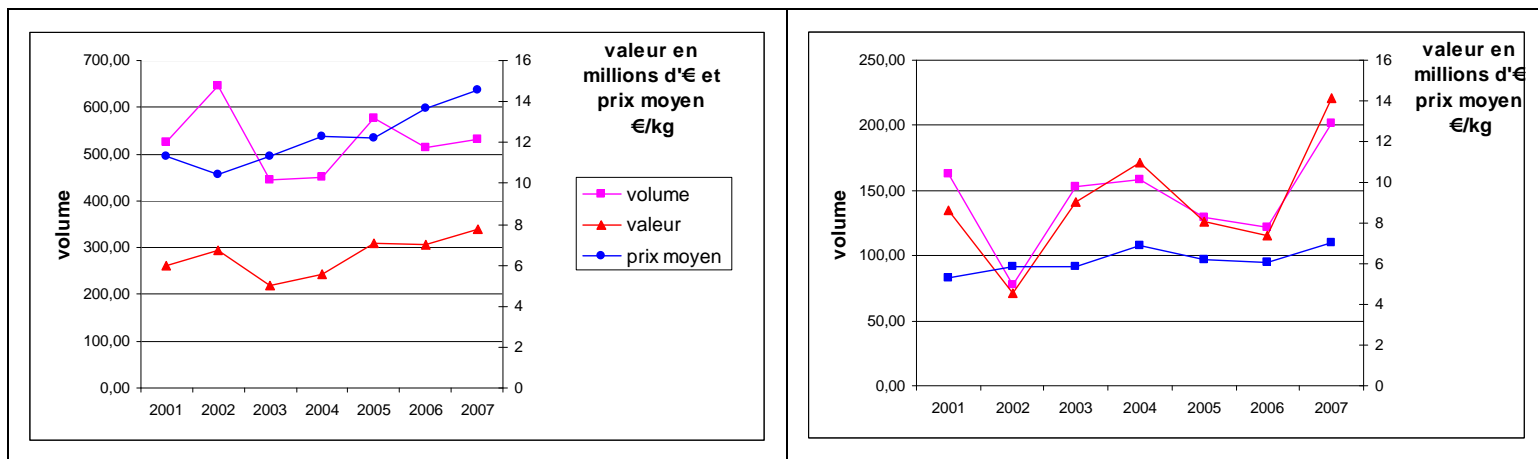


Figure 2 : évolution des ventes de sole (gauche) et de calmar (droite) à la criée d'Arcachon de 2001 à 2007 (source: criée d'Arcachon)

Saint-Jean-de-Luz/Ciboure

Sont mis en vente sous la criée de Saint-Jean-de-Luz/Ciboure, une partie de la production des navires du quartier de Bayonne et des apports de navires extérieurs. Sont comptabilisés ici les ventes aux enchères et les ventes de gré à gré de thon débarqués à la criée. Ces chiffres ne prennent pas en compte les ventes gré à gré gérées à distance.

Le volume de produits de la mer vendu sous la criée de Saint-Jean-de-Luz/Ciboure passe sous la barre des 6000 tonnes avec **5 443 tonnes, soit une baisse de 19% par rapport à 2006 pour une valeur de près de 12,5 millions d'€ (- 6 %), et un prix moyen de 2,29 €/kg (+16%)** (Figure 3). Ces résultats semblent être l'illustration de l'impact des fermetures et diminutions de quotas sur les pêcheries phares de la criée basque et des sorties de flottes qui y ont été associées.

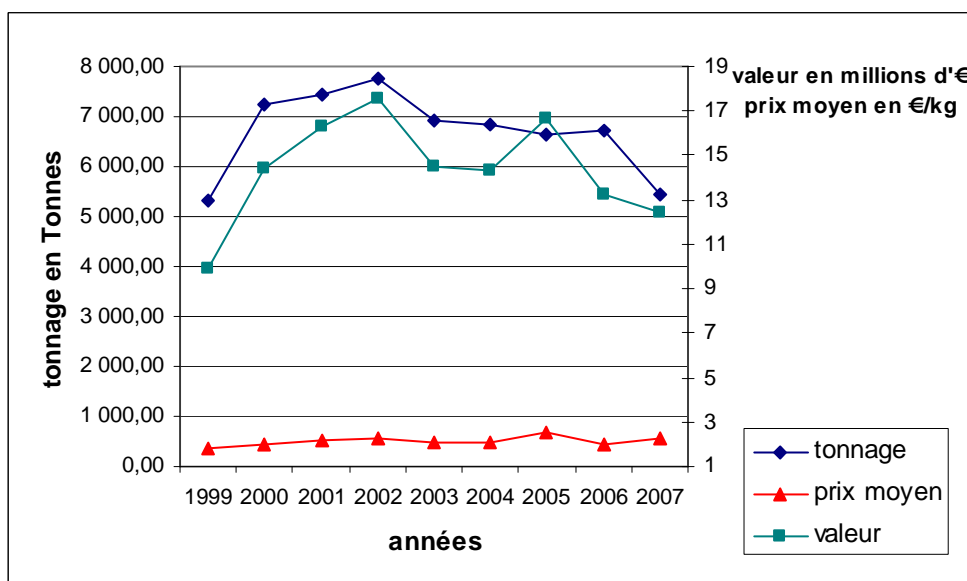


Figure 3 : évolution des ventes à la criée de Saint-Jean-de-Luz/Ciboure de 1999 à 2006 (source : criée)

Les principales espèces du quartier :

Tableau 2: principales espèces en valeur commercialisées aux enchères en 2007
(source : criée SJLC)

2007	valeur en k€	tonnage en T	prix moyen en €/kg
GERMON	3 296	1 399	2,36
THON ROUGE	1 068	278	3,84
SOLE	1 040	70	14,82
MERLU	1 026	195	5,26
AUTRES ESPECES	6 042	3 501	1,73
TOTAL	12 471	5 443	2,29

Sur les 90 espèces commercialisées, ces 4 espèces représentent 36 % des ventes en tonnage et 52 % en valeur.

Le thon germon reste l'espèce phare de la criée malgré un net recul du tonnage mis en vente : -25% par rapport à l'année précédente, un tonnage largement en dessous de la moyenne des 6 dernières années qui est de 1 784 tonnes. Le CA s'est maintenu grâce à la hausse du prix moyen 2,36 €/kg en 2007 contre 1,78 €/kg en 2006 (Figure 4). Le marché a donc été bien plus porteur que l'année passée ce qui a limité les interventions de l'Organisation de Producteurs CAPSUD qui avait néanmoins maintenu un prix de retrait à 1,60 €/kg pour le germon de plus de 4kg. Cette baisse du tonnage mis en vente localement peut s'expliquer en partie par la sortie de flotte fin 2006 de navires luziens travaillant sur cette pêcherie et surtout par une moindre abondance de cette ressource.

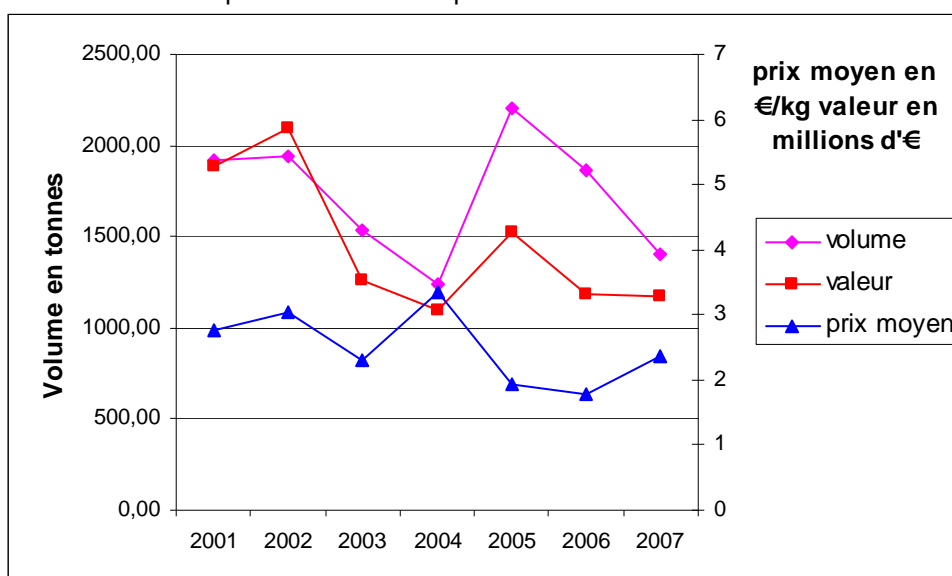


Figure 4 : évolution des ventes aux enchères de thon germon à la criée de SJLC de 2001 à 2007 (source : criée SJLC)

Les ventes de thon rouge ont diminué de 50 % en tonnage comme en valeur. La production de thon rouge a en effet été fortement limitée par la disponibilité en quota alors que cette année encore la ressource était disponible localement.

La sole est passée dans les 3 premières espèces de la criée ces deux dernières années. Elle bénéficie à présent d'une trieuse pour le calibrage. Ces ventes progressent de 8 % en valeur malgré une baisse du tonnage de 6 % car le prix moyen a été particulièrement intéressant (+ 16 %). Le merlu progresse en valeur de 20 %. Il en est de même pour le cumul des autres espèces (+ 20 %). Mais, cela ne compense pas les pertes dues notamment à la fermeture de la pêcherie d'anchois qui pouvait représenter plus de 3 millions d'euros, et les limitations de quotas sur le thon rouge et le maquereau en particulier.

N.B. : Les résultats des criées sont un des indicateurs de l'évolution du secteur mais ne permettent pas pour autant de révéler la situation économique globale de la filière et des entreprises de pêche de la région avec notamment l'augmentation des charges, données disponibles ultérieurement.